

Groupe Esso S.A.F.

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2011

A- RAPPORT D'ACTIVITE DU SEMESTRE	2
1. Environnement de l'industrie du Raffinage-Distribution	
2. Activités du groupe Esso S.A.F.	
3. Résultats financiers consolidés	
4. Risques et Litiges	
5. Perspectives pour le second semestre	
B- COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES DU GROUPE Esso S.A.F.	7
C- RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE	20

A- RAPPORT D'ACTIVITE DU SEMESTRE

1. ENVIRONNEMENT DE L'INDUSTRIE DU RAFFINAGE-DISTRIBUTION

- ***Hausse du prix moyen du pétrole brut et affaiblissement du dollar par rapport à l'euro***

Les cours du pétrole brut ont connu une hausse significative au cours du premier semestre dans un contexte géopolitique instable et une poursuite de la croissance de la demande pétrolière mondiale, portée par les pays hors OCDE, alors que la capacité de production mondiale, en légère baisse, a été affectée par la crise en Lybie.

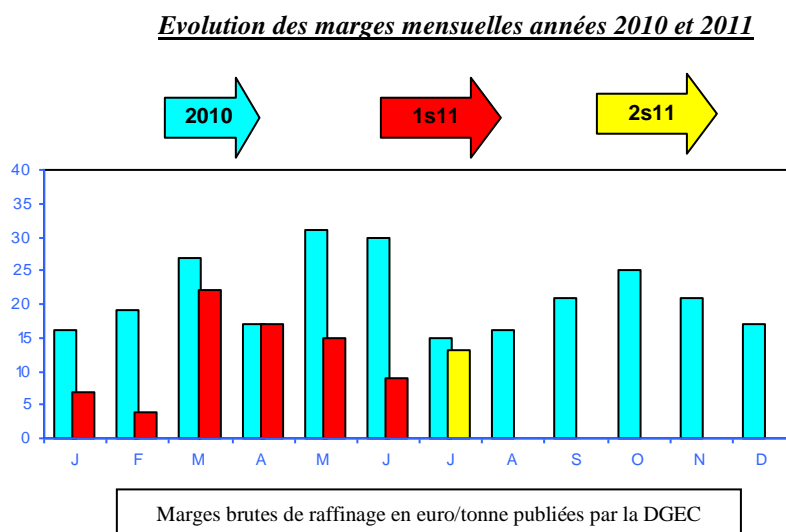
Le prix de référence d'un baril de Brent de la mer du Nord est ainsi passé en moyenne de 96,5 \$/b en janvier à 114 \$/b en juin 2011 et s'établit en moyenne à 111 \$/b au premier semestre 2011, en hausse de 44% par rapport au premier semestre 2010.

La parité euro-dollar s'est établie à 1,40 \$/€ au premier semestre 2011 contre 1,33 \$/€ au premier semestre 2010. Exprimé en euros, le prix du baril de Brent est passé de 72 €/b en moyenne en janvier à 79 €/b en juin 2011, avec un maximum de 85€/b en avril 2011, et s'établit en moyenne à 79 €/b au premier semestre 2011, en hausse de 36% par rapport au premier semestre 2010.

- ***Forte baisse des marges brutes de raffinage***

Les marges brutes de raffinage carburants et combustibles ont fortement baissé en Europe au cours du premier semestre 2011 pour atteindre un niveau moyen très insuffisant qui fragilise encore plus l'industrie du raffinage.

Les marges indicatives publiées par la DGEC (Direction Générale de l'Energie et du Climat) s'établissent à seulement 12 €/tonne pour le premier semestre 2011, contre 23 €/tonne au premier semestre 2010 soit une baisse de 11 €/tonne.



- **Marché français des produits pétroliers**

D'après les statistiques publiées par le Comité Professionnel du Pétrole (CPDP), les volumes de produits pétroliers vendus sur le marché intérieur français sont en légère hausse de 0,8% par rapport au premier semestre 2010, avec des variations contrastées selon les produits.

Les volumes de supercarburants vendus sur le marché intérieur sont en repli de 0,3% alors que ceux du fioul domestique reculent de 13,8%. Par contre, les volumes de gazole sont en progression de 3,1% traduisant les effets de la reprise économique et la poursuite de la diésélisation du parc automobile.

Les ventes de lubrifiants continuent à progresser, de 5,6% par rapport au premier semestre 2010 reflétant également une reprise modérée de l'activité économique.

2- ACTIVITES DU GROUPE ESSO S.A.F.

- ***Baisse des quantités de pétrole brut traité en raffinerie: grand arrêt programmé de la raffinerie de Fos-sur-Mer***

7 millions de tonnes de pétrole brut ont été traitées par le groupe au premier semestre 2011 soit une baisse d'environ 10 % par rapport au premier semestre 2010. Cette baisse s'explique par le grand arrêt pour entretien planifié de la totalité des unités de production de la raffinerie de Fos-sur-Mer au cours du premier trimestre 2011. Le dernier grand arrêt de la raffinerie avait eu lieu en 2005.

millions de tonnes	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	total
année 2010	3,8	4,0	3,9	3,4	15,1
année 2011	2,9	4,1	-	-	7,0

- ***Chiffre d'affaires et volumes vendus***

Pour les 6 premiers mois de l'année 2011, les volumes totaux vendus par Esso S.A.F. s'élèvent à 11,4 millions de m3 et sont en baisse de 2,1 %. Les volumes distribués sur le marché intérieur français sont en repli de 4,3% par rapport au premier semestre 2010.

Cette baisse des volumes vendus sur les 6 premiers mois 2011 / 2010 s'explique notamment par les effets induits par l'arrêt programmé de la raffinerie de Fos-sur-Mer au premier semestre 2011 et par la cessation du contrat de façonnage avec la Société de la raffinerie de Dunkerque (SRD) depuis fin juin 2010, mais également par une concurrence sévère sur les différents marchés de carburants et combustibles dans un contexte de hausse du coût des produits vendus qui a particulièrement affecté au premier trimestre les ventes en gros et les avitaillements en carburants aviation sur les aéroports français.

Les ventes de Lubrifiants et Spécialités ont bénéficié de la hausse du marché intérieur français et d'une demande internationale soutenue pour les huiles de base.

A fin juin 2011, le chiffre d'affaires (hors TVA) du groupe s'élève à 7,4 milliards d'euros, en hausse de 21% par rapport au 30 juin 2010, reflétant essentiellement la hausse du prix des produits pétroliers.

Chiffre d'affaires et volumes vendus par Esso S.A.F.

	1er semestre 2011		1er semestre 2010		Année 2010	
	milliers m ³	millions euros	milliers m ³	millions euros	milliers m ³	millions euros
Carburant Aviation	820	492	922	403	1 791	813
Carburant Automobile	2 005	1 098	2 383	1 030	4 638	2 029
Distillats	4 240	2 668	4 274	2 035	8 571	4 200
Fuels Lourds	968	264	917	296	2 084	679
LPG	266	93	381	107	789	236
Soutes Marine	66	29	143	49	245	76
Produits semi-finis	2 203	1 177	1 802	650	3 921	1 424
<i>Ventes de carburants et combustibles</i>	<i>10 568</i>	<i>5 821</i>	<i>10 821</i>	<i>4 570</i>	<i>22 039</i>	<i>9 457</i>
<i>Ventes Lubrifiants et Spécialités</i>	<i>786</i>	<i>670</i>	<i>771</i>	<i>547</i>	<i>1 559</i>	<i>1 143</i>
Total ventes de produits pétroliers hors taxes	11 354	6 491	11 593	5 117	23 598	10 600
Ventes de services		145		144		297
Taxe intérieure sur les produits pétroliers		785		838		1 685
Chiffre d'affaires (hors TVA)		7 421		6 099		12 582
<i>dont volumes ventes activités de Distribution sur Marché Intérieur (ventes en France hors ventes directes Raffinage)</i>	<i>6 053</i>	<i>-</i>	<i>6 315</i>	<i>-</i>	<i>12 597</i>	<i>-</i>

- **Transactions avec les parties liées**

Le groupe Esso S.A.F. effectue de façon régulière des opérations avec d'autres sociétés du groupe ExxonMobil dans le cadre normal de ses activités et de relations habituelles entre sociétés d'un groupe intégré. Ces transactions, comme pour les exercices précédents, se rapportent à des opérations, conclues à des conditions normales, d'achat ou de vente de produits pétroliers et de prestations de services partagés, ou encore des avances ou emprunts financiers à des conditions de marché.

3- RESULTATS FINANCIERS CONSOLIDES

Le résultat opérationnel du groupe au 30 juin 2011 est un gain de 17 millions d'euros comprenant des effets stocks positifs de 169 millions d'euros contre un résultat opérationnel de 115 M€ incluant des effets stocks positifs de 105 M€ au premier semestre 2010. Cette baisse du résultat opérationnel traduit la faiblesse des marges de raffinage, les impacts de l'arrêt pour grand entretien de la raffinerie de Fos et des marges de distribution toujours insuffisantes dans un contexte de variations significatives du prix du pétrole brut et des produits pétroliers.

Le résultat financier positif de 34 millions d'euros inclut un gain de change de 27 millions d'euros reflétant la baisse du dollar au cours du semestre contre un résultat financier négatif de 52 millions d'euros qui comprenait une perte de change de 59 millions d'euros au premier semestre 2010.

Au total, après prise en compte d'impôts courants et différés pour 15 millions d'euros, le résultat net du groupe est un gain de 36 millions d'euros au premier semestre 2011 contre un gain de 43 millions pour le premier semestre 2010.

Hors impact des effets de stocks le résultat économique du premier semestre est une perte de 75 M€.

(millions d'euros)	1er semestre 2011	1er semestre 2010	Année 2010
Résultat opérationnel courant Raffinage/Distribution	20	120	240
Autres produits et charges opérationnels non récurrents	(3)	(5)	(1)
Résultat opérationnel (1)	17	115	239
Produits et charges financiers	34	(52)	(23)
Impôts courants et différés	(15)	(20)	(68)
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou actifs cédés	36	43	148
Résultat net des activités arrêtées ou actifs cédés	0	0	0
Résultat net part du groupe (2)	36	43	148
<i>Pétrole brut traité en raffinerie (millions de tonnes)</i>	7.0	7.8	15.1
<i>Chiffre d'affaires (millions d'euros, incluant la taxe intérieure sur les produits pétroliers)</i>	7 421	6 099	12 582
<i>Ventes totales (milliers de m3)</i>	11 354	11 593	23 598
<i>Ventes activités de distribution sur le marché intérieur (milliers de m3)</i>	6 053	6 315	12 597

(1) Résultat opérationnel	(A)	17	115	239
Effet prix sur stocks et dépréciation comptable des stocks	(B)	169	105	215
Résultat opérationnel hors effets stocks	(A)-(B)	(152)	10	24
(2) Résultat net	(C)	36	43	148
Effet prix sur stocks et dépréciation comptable des stocks	(B)	169	105	215
Impôt sur effets stocks	(D)	(58)	(36)	(74)
Effets stocks nets	(B)+(D)	111	69	141
Résultat net des activités arrêtées ou actifs cédés	(E)	0	0	0
Résultat net hors effets stocks et activités arrêtées ou actifs cédés	(C)-(B)-(D)-(E)	(75)	(26)	7

4- RISQUES ET LITIGES

Au 30 juin 2011, plusieurs procédures en cours concernent le groupe Esso S.A.F. et en particulier celles déjà évoquées dans le rapport financier annuel de l'exercice 2010. Ces procédures n'ont pas ou peu évolué au cours du premier semestre 2011 comme indiqué dans le paragraphe 9 des notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés.

5- PERSPECTIVES POUR LE SECOND SEMESTRE

Le groupe Esso S.A.F. se place dans une perspective de gestion à long terme de son outil industriel et dans ses décisions d'investissements. Il est exposé aux incertitudes concernant l'évolution du prix du pétrole brut et du dollar, à la forte volatilité des marchés des produits pétroliers et à une reprise économique peu vigoureuse en France ainsi que dans la plupart des pays Européens.

L'évolution de la demande en produits pétroliers depuis 2008 a révélé des surcapacités de production, malgré le rebond de la demande pétrolière mondiale en 2010, alors que des mises en service de nouvelles capacités de production, principalement en Asie Pacifique, viennent alimenter le marché international et constituent un défi important pour le raffinage européen ainsi confronté à une concurrence globale accrue et à des importations croissantes de produits finis.

La hausse du prix du pétrole brut et les prix atteints par les produits pétroliers incitent également aux économies d'énergie et au développement des énergies alternatives émettant moins de gaz à effet de serre, et conduisent à limiter la demande.

C'est dans ce contexte que les marges brutes de raffinage ont baissé très significativement en Europe ces deux dernières années, baisse qui s'est accentuée au premier semestre 2011.

L'accumulation de nouvelles contraintes réglementaires françaises ou européennes va pénaliser les activités de raffinage-distribution et vient s'ajouter à une taxation indirecte déjà très lourde pour l'industrie du raffinage français qui doit poursuivre son adaptation à cet environnement. L'UFIP (Union Française de l'Industrie Pétrolière) estime ainsi à 7 € par tonne de pétrole brut traité les charges supplémentaires qui vont peser sur le raffinage français dans les années à venir.

Dans cet environnement particulièrement difficile, le groupe Esso SAF doit continuer d'améliorer la performance de son outil industriel et de distribution pour tenir compte des changements structurels de ses marchés et préserver sa compétitivité. Il poursuit son programme d'investissement qui devrait approcher 90 millions d'euros en 2011 dont 65 millions d'euros dans ses raffineries avec la mise en place de projets visant à développer la flexibilité de production d'essences, maximiser la production de distillats et améliorer l'efficacité énergétique des unités ainsi que la qualité de ses rejets dans l'air. Dans la distribution, la société poursuit son intention de tester l'intérêt d'étendre des circuits de distribution moins exigeants en capital investi, en développant plus encore le réseau de revendeurs à la marque Esso.

Pour relever ces défis, les priorités du groupe restent inchangées: excellence opérationnelle, amélioration constante de son efficacité, rigueur de gestion en s'appuyant sur la compétence de son personnel, et intégration au sein du groupe ExxonMobil.

**B- COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS RESUMES DU GROUPE Esso
S.A.F. (période du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011)**

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	8
BILAN CONSOLIDE	9
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	10
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	11
NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	12

- 1- Principes comptables
- 2- Faits significatifs de la période
- 3- Evénements postérieurs à la clôture
- 4- Stocks
- 5- Information sur le Capital
- 6- Endettement financier
- 7- Information sectorielle par activité
- 8- Informations sur les parties liées
- 9- Risques, litiges et procédures en cours

Note : les montants négatifs sont indiqués entre parenthèses ()

Compte de résultat semestriel consolidé

(millions d'euros)

	1er semestre 2011	1er semestre 2010	Exercice 2010
Chiffre d'affaires	7,420.8	6,098.6	12,581.9
Autres produits de l'activité	17.3	24.4	38.5
Sous total produits des activités ordinaires	7,438.1	6,123.0	12,620.4
Achats consommés et charges externes	(6,343.3)	(4,876.1)	(10,199.6)
Charges de personnel	(135.9)	(135.2)	(267.8)
Impôts et taxes	(792.9)	(840.7)	(1,688.0)
Dotations aux amortissements	(59.6)	(36.8)	(116.0)
Dotations aux provisions	(43.9)	(84.5)	(48.4)
Autres produits et charges d'exploitation	(42.4)	(29.9)	(60.4)
Résultat opérationnel courant	20.1	119.9	240.2
Autres produits opérationnels	-	-	4.4
Autres charges opérationnelles	(3.2)	(4.9)	(5.9)
Résultat opérationnel	16.9	115.0	238.7
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	0.3	0.0	1.7
Coût de l'endettement financier brut	(2.1)	(1.3)	(3.3)
Coût de l'endettement financier net	(1.8)	(1.3)	(1.6)
Autres produits financiers	177.7	100.1	258.7
Autres charges financières	(142.0)	(151.0)	(280.4)
Impôts courants et différés	(14.7)	(19.7)	(67.8)
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence	-	-	-
Résultat net des activités poursuivies	36.1	43.2	147.6
Résultat net des activités arrêtées ou actifs cédés	-	-	-
Résultat net	36.1	43.2	147.6
Part du groupe	36.1	43.2	147.6
Intérêts minoritaires	-	-	-
Résultat par action (1)	2.81	3.36	11.48
Résultat dilué par action (1)	2.81	3.36	11.48
ETAT DU RESULTAT GLOBAL			
Résultat net	36.1	43.2	147.6
Revalorisation à la juste valeur des titres non consolidés par contrepartie en capitaux propres	(5.6)	(1.8)	(0.9)
Effet d'impôt	0.1	0.0	0.0
Résultat global consolidé	30.6	41.5	146.7

(1) Part du groupe rapporté au nombre d'actions (12 854 578)

Bilan consolidé semestriel

(millions d'euros)

ACTIF	30-juin-11	31-déc.-10
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles	80.3	80.6
Immobilisations corporelles	1,121.4	1,110.5
Actifs financiers	128.4	134.2
Autres créances	20.0	20.0
Impôts différés actifs	219.3	213.8
Actifs classés comme détenus à la vente	-	-
Total	1,569.4	1,559.1
Actifs courants		
Stocks et en cours	1,813.3	1,220.2
Créances clients et comptes rattachés	745.8	673.7
Créances financières court terme	13.9	123.6
Autres créances	105.6	118.5
Impôts courants actifs	27.9	-
Disponibilités	9.8	9.1
Total	2,716.3	2,145.1
TOTAL ACTIF	4,285.7	3,704.2

(millions d'euros)

PASSIF	30-juin-11	31-déc.-10
Capitaux propres		
Capital social	98.4	98.4
Primes d'émission et de fusion	10.1	10.1
Réserves consolidées groupe	1,461.0	1,356.3
Résultat de l'exercice groupe	36.1	147.6
Intérêts minoritaires	-	-
Total	1,605.6	1,612.4
Passifs non courants		
Emprunts et dettes financières	28.3	32.7
Impôts différés passifs	275.8	265.6
Provisions non courantes	587.4	567.7
Passifs classés comme détenus à la vente	-	-
Total	891.5	866.0
Passifs courants		
Endettement court terme	331.0	37.4
Provisions courantes	52.7	43.9
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1,070.3	809.6
Autres dettes	334.6	300.0
Impôts courants passifs	-	34.9
Total	1,788.6	1,225.8
TOTAL PASSIF	4,285.7	3,704.2

Tableau de variation semestrielle des capitaux propres

(millions d'euros)

	Capital social	Primes d'émission et de fusion	Réserves de juste valeur	Réserves consolidées	Total groupe	Total minoritaires
Au 1er janvier 2010	98.4	10.1	110.5	1,337.7	1,556.7	-
Solde du dividende 2009 payé en 2010				(54.6)	(54.6)	-
actifs financiers évalués à la juste valeur			(1.8)		(1.8)	
paiements fondés sur des actions				1.2	1.2	
Autres variations				-	-	-
Résultat 1er semestre 2010				43.2	43.2	
Au 30 juin 2010	98.4	10.1	108.7	1,327.6	1,544.8	-
Acompte sur dividende 2010 payé en 2010				(38.5)	(38.5)	
actifs financiers évalués à la juste valeur			0.9		0.9	
paiements fondés sur des actions				0.9	0.9	
Autres variations				-	-	-
Résultat 2ème semestre 2010				104.4	104.4	
Au 1er janvier 2011	98.4	10.1	109.6	1,394.3	1,612.4	-
Solde du dividende 2010 payé en 2011				(38.6)	(38.6)	-
actifs financiers évalués à la juste valeur			(5.5)		(5.5)	
paiements fondés sur des actions				1.1	1.1	
Autres variations				-	-	-
Résultat 1er semestre 2011				36.1	36.1	
Au 30 juin 2011	98.4	10.1	104.1	1,392.9	1,605.6	-

Note : Au 30 juin 2011, les réserves consolidées comprennent une réserve facultative de 420 millions d'euros destinée à compenser d'éventuelles pertes qui pourraient résulter de la baisse de la valeur (FIFO) des stocks.

Tableau semestriel des flux de trésorerie

(millions d'euros)

	1er semestre 2011	1er semestre 2010	Exercice 2010
Flux de trésorerie d'exploitation			
Résultat net	36.1	43.2	147.6
Part des minoritaires	-	-	-
Plus ou moins values sur cessions / retraits d'actifs	2.1	2.6	(0.6)
Amortissements et provisions	88.3	52.9	135.8
Capacité d'autofinancement	126.5	98.6	282.8
Variation du besoin en fonds de roulement	(413.8)	(147.9)	(34.8)
Flux net de trésorerie d'exploitation	(287.3)	(49.2)	248.0
Flux de trésorerie d'investissement			
Investissements Raffinage/Distribution (1)	(70.8)	(35.1)	(89.4)
Produit brut des cessions	(1.6)	(2.5)	5.3
Flux de trésorerie d'investissement	(72.4)	(37.6)	(84.1)
Flux de trésorerie de financement			
Dividendes mis en paiement par ESSO SAF	(38.6)	(54.6)	(93.2)
Dividendes reçus des filiales non consolidées	8.4	7.9	12.9
Intérêts reçus	0.3	0.3	1.7
Intérêts payés	(1.2)	(0.7)	(1.2)
Intérêts payés contrat de location financement	(0.9)	(1.1)	(2.1)
Effet net des variations des taux de conversion	27.3	(58.5)	(34.7)
Reclassement des flux liés aux activités de financement (2)	(33.9)	52.1	23.4
Augmentation de l'endettement (1)	383.2	157.2	-
Diminution de l'endettement	-	-	(53.0)
Flux de trésorerie de financement	344.6	102.6	(146.2)
Variation de trésorerie (3)			
Trésorerie d'ouverture	7.8	(9.9)	(9.9)
Trésorerie de clôture	(7.3)	5.9	7.8
Variation de trésorerie	(15.1)	15.8	17.7

(1) : les transactions d'investissement et de financement liées aux contrats de location-financement sont exclues du tableau des flux de trésorerie, la comptabilisation initiale d'un contrat de financement étant sans impact sur la trésorerie du groupe.

(2) : Cette ligne inclut les flux liés aux activités de financement suivants (en millions d'euros)

- dividendes reçus des filiales non consolidées : (8,4)
- Intérêts reçus : (0,3)
- Intérêts payés : 2,1
- Effet net des variations des taux de conversion : (27,3)

(3) Décomposition de la trésorerie nette (en millions d'euros)

	ouverture	clôture
Disponibilités	9.1	9.8
Banques créditrices	(1.3)	(17.1)
Trésorerie nette	7.8	(7.3)

Notes annexes aux comptes consolidés semestriels résumés (période du 1^{er} janvier 2011 au 30 juin 2011)

1- Principes comptables

1.1- Base de préparation des états financiers

Les comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2011 du groupe Esso S.A.F. (le Groupe) ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent pas toute l'information requise par le référentiel IFRS et doivent être lus en relation avec les états financiers consolidés annuels du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Les principes comptables appliqués pour les comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2011 sont identiques à ceux retenus pour l'arrêté des comptes consolidés au 31 décembre 2010, établis en conformité avec les normes comptables internationales (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union Européenne en application du règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, à l'exception des changements comptables postérieurs aux derniers états financiers présentés.

Les normes comptables internationales sont publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et adoptées par l'Union Européenne. Elles comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations d'application obligatoire à la date d'arrêté.

Les nouveaux textes ou amendements d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2011 ci-après listés, n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés intermédiaires du Groupe au 30 juin 2011 :

- Amendement à l'IAS 32 - amendement relatif au classement des droits de souscription émis
- IAS 24 R - révision de la norme sur les informations à fournir au titre des parties liées : clarification de la définition actuelle et suppression d'incohérences, exemption partielle d'informations à fournir au titre des transactions entre entreprises contrôlées, contrôlées conjointement ou sous influence notable d'un même « Etat »
- Annual improvements : améliorations annuelles apportées à différentes normes
- Amendement IFRIC 14 : paiements d'avance dans le cadre d'une exigence de financement minimal
- IFRIC 19 : extinction de dettes financières avec des instruments de capitaux propres.

Les comptes consolidés du groupe Esso S.A.F. ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 août 2011.

1.2- Principes et méthodes comptables retenus

L'établissement des comptes consolidés, conformément aux principes établis par les IFRS, implique que la Direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif, et sur les montants portés aux comptes de produits et de charges au cours de l'exercice. Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite, le taux d'impôt théorique pour le calcul des impôts différés, la valorisation des titres de participation et le montant des provisions retenues pour les plans sociaux et litiges par exemple. Ces estimations et hypothèses sont décrites dans l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2010.

2- Faits significatifs de la période et mise à jour des informations présentées dans les comptes consolidés annuels 2010

Grand arrêt planifié de la raffinerie de Fos-sur-Mer

La raffinerie de Fos a été en grand arrêt programmé pour une durée de 8 semaines environ entre le 11 janvier et le 4 mars 2011. Toutes les unités de production de la raffinerie ont été mises à l'arrêt afin de réaliser des travaux d'entretien sur des équipements normalement en service afin de maintenir et de renforcer plus encore la sécurité et la fiabilité des installations, mais aussi de conforter la pérennité de la raffinerie par la mise en place de nouveaux projets. Ces projets s'insèrent dans la stratégie d'amélioration continue de la compétitivité de la raffinerie de Fos et vont permettre d'améliorer plus encore la performance environnementale et l'efficacité énergétique de la raffinerie.

Compte tenu de cet arrêt, la capacité d'utilisation moyenne de la raffinerie a été de 59 % seulement au premier semestre 2011, pour 2,0 millions de tonnes de pétrole brut mises en œuvre, en baisse de 0,7 millions de tonnes par rapport premier semestre 2010.

Plan de sauvegarde de l'emploi

Poursuivant ses efforts d'optimisation afin de préserver sa compétitivité dans un contexte particulièrement difficile pour les activités de Raffinage-Distribution, la société Esso S.A.F. a annoncé en juin 2011 un projet de suppression de 23 postes d'ici fin 2012. Un plan de sauvegarde de l'emploi s'appuyant notamment sur la possibilité de départs volontaires a été présenté pour faciliter la mise en œuvre de cette réorganisation dont le coût net estimé à 3,2 M€ a été provisionné dans les comptes semestriels au 30 juin 2011.

3- Evénements postérieurs à la clôture

Aucun évènement significatif n'est survenu postérieurement à la clôture des comptes.

4- Stocks

La hausse des stocks au 30 juin 2011 s'explique principalement par la hausse du prix des produits pétroliers et par un niveau de stocks opérationnels plus élevés à fin juin 2011 qu'à fin décembre 2011.

(millions d'euros)

Stocks	30-Jun-11	31-Dec-10
Pétrole brut	978.6	468.4
Produits intermédiaires et finis	792.7	718.8
Autres	42.0	33.0
Total (net)	1,813.3	1,220.2

5- Information sur le capital

Au 30 juin 2011, le capital social d'Esso S.A.F. est composé de 12 854 578 actions émises et libérées, de nominal 7,65 euros. Ces actions ne font l'objet d'aucun droit, privilège ou restriction particulière.

Au 30 juin 2011, ces actions étaient détenues par le groupe ExxonMobil à hauteur de 82.89%.

Le dividende ordinaire versé par action a été de 6 € au titre de l'exercice 2010, et de 8,50 € au titre de l'exercice 2009.

6- Endettement financier

Pour faire face à l'augmentation du prix du pétrole brut et à la hausse du besoin en fonds de roulement qui en résulte, le groupe Esso S.A.F. a porté au cours du premier semestre 2011 la limite de son endettement financier auprès des sociétés financières du groupe ExxonMobil à 1 200 millions d'euros contre 800 millions d'euros auparavant.

Endettement long terme

(millions d'euros)

Endettement long terme	30-juin-11	31-déc-10
Contrat de location-financement (1)	28,2	32,7
Comptes bloqués participation du personnel	0,1	-
Total	28,3	32,7

(1) Contrat de location-financement, émis en dollar, mis en place pour le pétrolier « SAMCO RAVEN » pris en affrètement long terme à compter du 17 avril 2009. Le montant représente la valeur actualisée au taux d'emprunt marginal du groupe des paiements au titre de la location convertis au taux du dollar au 30 juin 2011, soit 1.4453 (\$/€). Au 31 décembre 2010, le taux du dollar était de 1.3362 (\$/€).

La société n'a pas recours à d'autre financement long terme ou à des emprunts obligataires.

Endettement court terme

(millions d'euros)

Endettement court terme	30-Jun-11	31-Dec-10
Compte groupe passif financier (1)	296.6	23.1
Avance	14.9	12.0
Contrat de location financement	2.4	1.0
Sous-total hors banque créditrice	313.9	36.1
Banque créditrice	17.1	1.3
Total	331.0	37.4

(1) Ces dettes résultent pour la plupart de l'application de conventions de trésorerie ou d'emprunt avec les sociétés affiliées au groupe ExxonMobil qui prévoient une rémunération fixée sur la base du taux EONIA.

Contrat de location-financement

(millions d'euros)

Contrat de location-financement	Redevances payées (1)		Redevances restant à payer (1)		
	de l'exercice	cumulées	jusqu'à 1 an	de 1 an à 5 ans	+ de 5 ans
Contrat de location financement du VLCC "Samco Raven"	1.4	10.8	4.1	16.5	19.0
Total	1.4	10.8	4.1	16.5	19.0

(1) Les redevances correspondent aux remboursements du capital augmentés des intérêts dus

Variation de l'endettement financier net du groupe

(millions d'euros)

Variation de l'endettement financier net	30-Jun-11	31-Dec-10	Variation
Endettement long terme	(28.3)	(32.7)	4.4
Endettement court terme hors banque créditrice	(313.9)	(36.1)	(277.8)
Créances financières court terme (1)	13.9	123.6	(109.7)
Total endettement financier	(328.3)	54.8	(383.0)
Banque créditrice	(17.1)	(1.3)	(15.8)
Disponibilités	9.8	9.1	0.7
Total trésorerie nette	(7.3)	7.8	(15.1)

Total endettement net	(335.6)	62.6	(398.1)
------------------------------	----------------	-------------	----------------

(1) Ce montant correspond aux créances du groupe Esso S.A.F. sur d'autres sociétés affiliées au groupe ExxonMobil. Elles résultent pour la plupart de l'application de conventions de trésorerie ou de prêt court terme. Les sommes avancées sont rémunérées sur la base de taux variables sur une référence EONIA.

(millions d'euros)

Analyse de la variation de l'endettement financier net	1er semestre 2011	Exercice 2010
Endettement financier net au début de la période	62.6	(8.1)
Flux net de trésorerie généré par l'exploitation	-287.3	248.0
Flux net de trésorerie généré par les opérations d'investissement	-72.4	-84.1
Flux net de trésorerie généré par les opérations de financement avant variation de l'endettement (dividendes mis en paiement)	-38.6	-93.2
Endettement financier net à la fin de la période	(335.6)	62.6

Principales lignes de financement disponibles

Les principales lignes de crédit court terme dont dispose la Société au 30 juin 2011 sont les suivantes :

Principales lignes d'emprunts disponibles. Millions d'euros (<i>montants excédentaires entre parenthèses</i>)	Contrepartie	Limites de crédit	Montant d'utilisation de crédit / (excédent de trésorerie) au 30-06-2011	Echéance	Existence ou non de couvertures / taux fixe ou variable
Court terme Esso S.A.F.	EMCNV (*)	1 000	247	Mai 2014	Non / taux variable
Court terme Esso Raffinage S.A.S.	EMCNV (*)	100	9	Nov. 2011	Non / taux variable
Court terme Worex	EMCNV (*)	100	36	Nov. 2011	Non / taux variable
TOTAL		1 200	292		

(*) EMCNV (ExxonMobil Capital N.V.) est une filiale de financement du groupe ExxonMobil

Nota : les positions de trésorerie excédentaires sont indiquées entre parenthèses ()

7 – Information sectorielle par activité

7-1 Secteur opérationnel

Les activités opérationnelles du groupe Esso S.A.F. concernent essentiellement deux lignes de produits distinctes, Carburants et Combustibles d'une part et Lubrifiants et Spécialités d'autre part, qui drainent les allocations de ressources en fonction des opportunités d'optimisations internes, des perspectives de marché ou encore des évolutions réglementaires.

Ces activités qui sont soumises à des risques et incertitudes de même nature sont opérées dans des environnements de production et de marché comparables. Elles présentent des caractéristiques économiques similaires qui conduisent à une présentation de l'information financière regroupée au sein d'un même secteur opérationnel Raffinage-Distribution, permettant d'en apprécier la nature et d'évaluer les effets financiers de l'environnement dans lequel le groupe Esso S.A.F. opère.

Esso S.A.F. a également une activité pétrochimique limitée qui concerne l'exploitation d'une unité de propylène intégrée à la Raffinerie de Fos mais dont l'activité n'est pas significative à l'échelle du groupe ni des seuils de matérialité prévus par l'IFRS 8 et pour laquelle une présentation intégrée au secteur Raffinage-Distribution est appropriée.

7-2 Information sur les produits et services

La répartition du chiffre d'affaires est indiquée en page 4 de ce présent rapport - Chiffre d'Affaires et volumes vendus par Esso S.A.F.

7-3 Information sur les clients

Contributions au chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2011 :

(millions d'euros)

Repartition du chiffre d'affaires par catégorie de clients	1er semestre 2011	1er semestre 2010
Groupe ExxonMobil	2,011	1,790
Autres sociétés pétrolières	1,053	651
Autres clients (1)	3,573	2,820
Ventes de produits et services hors taxes	6,636	5,260
Taxe intérieure sur les produits pétroliers	785	838
Chiffre d'affaires (hors TVA)	7,421	6,099

(1) aucun autre client ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires

8- Informations sur les parties liées

Opérations avec les sociétés affiliées au groupe Exxon Mobil Corporation

Les produits et les charges du groupe Esso S.A.F. comprennent les résultats d'opérations conclues avec d'autres sociétés du groupe ExxonMobil dans le cadre normal des activités des sociétés du groupe et se rapportent à des opérations commerciales et de prestations de services. Ces opérations, conclues à des conditions courantes, ont porté principalement sur la facturation de frais de transport, de personnel détaché et de prestation de services dans les domaines de l'informatique, de la recherche, de services administratifs et commerciaux partagés et de produits financiers correspondant à la rémunération des créances et dettes financières avec les sociétés du groupe.

Il n'y a pas eu d'évolution significative des transactions avec les parties liées au cours des six premiers mois 2011.

9- Risques, litiges et procédures en cours

Procédure d'appel avec la Commission européenne

A la suite d'une enquête menée par la Commission Européenne sur le marché des paraffines en Europe, et d'un communiqué de griefs qui lui avait été adressé le 29 mai 2007, Esso S.A.F. a été condamnée par la Commission Européenne le 1er Octobre pour son implication dans le cartel de l'industrie des paraffines à une amende de 83,6 millions d'euros dont 34,7 millions d'euros conjointement et solidairement avec d'autres sociétés du groupe ExxonMobil. La part de l'amende revenant à Esso S.A.F. s'élève à 56,5 millions d'euros.

La Société et les autres sociétés du groupe Exxon Mobil concernées ont décidé de faire appel de la décision de la Commission Européenne. Esso S.A.F., qui estime que le montant de l'amende calculé par la Commission n'est pas totalement fondé, a comptabilisé sur l'exercice 2008 une provision de 36,5 millions d'euros, montant qui reflète le montant probable de l'amende finale lui revenant à l'issue de la procédure d'appel qui est en cours. L'audience d'appel s'est tenue le 21 mars 2011, la décision devrait intervenir avant la fin de l'année 2011.

En décembre 2009, Esso S.A.F. a reçu en même temps que d'autres sociétés du groupe ExxonMobil et que des sociétés d'un autre groupe, une assignation devant la Haute Cour de Justice de Londres de la part d'acheteurs de paraffines, en vue de dédommager ces acheteurs pour le préjudice qu'ils auraient subi du fait du cartel des paraffines. Esso S.A.F. n'est pas en mesure à ce jour d'évaluer l'impact potentiel d'une telle procédure.

Litige avec les autorités de la concurrence française concernant le marché de la fourniture de carburacteur sur l'aéroport de Saint Denis de la Réunion

Esso S.A.F. a été condamnée le 4 décembre 2008 à une amende de 10,7 millions d'euros, confirmée par la cour d'appel de Paris le 24 Novembre 2009. La Société qui continue d'affirmer avoir agi de façon appropriée et légale, conteste toujours les griefs formulés à son encontre et a décidé de se pourvoir en cassation. Le 1er mars 2011, la Cour de cassation a cassé et annulé l'arrêt de la cour d'appel de Paris et renvoyé l'affaire devant la même cour d'appel autrement composée.

L'amende payée de façon conservatoire par Esso S.A.F. a été ensuite prise en charge par ExxonMobil Aviation Limited dont la responsabilité était engagée dans le cadre du contrat d'agent commercial liant les deux sociétés, et n'a finalement pas eu d'impact sur les comptes du groupe Esso S.A.F.

Sinistre sur le site d'Ambès

Un sinistre est survenu en janvier 2007 à la suite de la rupture de l'un des bacs de stockage de pétrole brut vendus par Esso S.A.F. à la société Vermillion REP SAS sur le site d'Ambès: le préjudice consécutif à ce sinistre - pour l'instant assumé financièrement par le groupe Vermillion - concerne la perte du produit stocké non récupéré, les dépenses directes de nettoyage du site ainsi que les pertes d'exploitation et surcoûts logistiques des sociétés productrices de pétrole brut utilisant ces facilités de stockage.

Le 24 décembre 2008, Esso S.A.F. a reçu deux assignations en réparation des préjudices subis; d'une part de Vermillion SAS pour un montant principal de 24 millions d'euros; d'autre part, des assureurs de Vermillion pour un montant de 7.5 millions d'euros, cette seconde assignation étant conjointe avec la Société Pétrolière du Bec d'Ambès (SPBA) et la société des Docks des Pétroles d'Ambès (DPA). Esso S.A.F. a obtenu le 19 janvier 2010 la suspension de ces procédures tant que l'expertise judiciaire, toujours en cours, n'aura pas déterminé les responsabilités des différents intervenants. L'expert financier nommé par l'expert judiciaire a rendu un rapport partiel d'estimation des coûts du sinistre, selon lequel les dommages directs et

indirects pourraient atteindre 40 millions d'euros dont environ 35 millions d'euros causés à des tiers.

L'expert judiciaire a rendu en Novembre 2010 une note de synthèse et avis provisoire suggérant qu'une part de responsabilité pourrait être retenue contre Esso S.A.F. mais sans toutefois préciser la répartition des responsabilités entre les parties concernées. Le document de synthèse ("pré-rapport") de l'expert, initialement attendu pour la fin du premier semestre 2011, n'a pas encore été rendu. Le rapport définitif sera ensuite transmis par l'expert.

Aucune provision n'a été comptabilisée dans les comptes semestriels au 30/06/2011. Si à l'issue de la procédure toujours en cours une part de responsabilité était effectivement retenue contre Esso S.A.F. la société estime qu'elle serait couverte par sa police d'assurance Responsabilité Civile Exploitation dont la franchise a été déjà couverte par une avance de frais engagés à hauteur de 500.000 dollars. Concernant les dommages subis en propre, la société estime également qu'elle serait couverte par sa police dommages aux biens mais avec une franchise de 10 millions de dollars (environ 7,5 millions d'euros).

Au 30 juin 2011, le groupe Esso S.A.F. n'était pas engagé dans d'autres litiges ou procédures matériellement significatifs.

Plans de Prévention des Risques Technologiques

Le groupe Esso S.A.F. opère des sites industriels qui répondent aux critères de la directive Seveso II. Pour chacun des sites concernés, un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) est élaboré en application de la loi sur les risques technologiques majeurs du 30 juillet 2003. Chaque PPRT détermine en fonction des risques, des zones d'expropriation ou de délaissement. Il sert à la maîtrise de l'urbanisation autour des entreprises ou installations générant un risque technologique.

Le PPRT du dépôt pétrolier de Toulouse Fondeyre a été publié le 27 janvier 2010 contre lequel Esso S.A.F. a introduit une procédure de recours. L'estimation actuelle de l'impact des mesures foncières prévues est de 8.4 M€ dont 30 à 40% pourraient être à la charge d'Esso S.A.F.

Pour les autres PPRT la concernant directement, Esso S.A.F. ne dispose pas d'estimations fiables des montants qui pourraient être à sa charge.

Les deux zones industrielles de Port-Jérôme-Gravenchon et de Fos-sur-Mer sur lesquelles sont implantées les raffineries du groupe Esso S.A.F. font partie des sites soumis au PPRT.

Le PPRT de la zone de Port-Jérôme-Gravenchon a été prescrit en 2009. Cette prescription a permis de lancer en 2010 la phase d'étude des enjeux de l'élaboration du PPRT. Les différents scénarios à retenir sont toujours en cours de revue.

Le PPRT de la zone de Fos-sur-Mer a été prescrit en 2011. Des discussions sont actuellement en cours sur la cartographie des aléas et la probabilité des risques.

Le dépôt pétrolier de Villette-de-Vienne est également engagé dans le même processus, tout comme les deux dépôts de Villeneuve-le-Roi et de Lyon dans lesquels Esso S.A.F. a des intérêts à travers ses participations dans le Groupement Pétrolier du Val de Marne (GPVM) et la Société Pétrolière du Rhône.

Autres passifs éventuels

La société est exposée à plusieurs autres situations de passif éventuel. Le montant estimé au 30 juin 2011 de ces obligations qui ne sont ni probables, ni certaines s'élève à environ 25 M€. Les échéances d'éventuelles sorties de ressources s'étaleraient le cas échéant sur plusieurs années.

Déclaration des Dirigeants

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes et les états financiers consolidés résumés du groupe Esso S.A.F. pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat du groupe consolidé au 30 juin 2011, et que le rapport d'activité du semestre figurant en pages 2 à 6 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Courbevoie-La Défense, le 30 août 2011

Francis Duseux
Président Directeur Général

Antoine du Guerny
Directeur Administratif et Financier
Contrôleur

C- RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société ESSO S.A.F. relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2011, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I – Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 1-Principes comptables », paragraphe « 1.1- Base de préparation des états financiers » de l'annexe des comptes semestriels consolidés résumés qui recense les nouveaux textes publiés par l'IASB et d'adoption obligatoire à compter du 1er janvier 2011.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Fait à Paris et Courbevoie, le 30 août 2011

Les commissaires aux comptes

GRANT THORNTON

Victor Amselem

MAZARS

Jean-Maurice El Nouchi
